

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 1 octobre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- présents : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Philippe MEYER ayant donné pouvoir à Madame Chantal JEANPERT, Monsieur Denis HOMMEL ayant donné pouvoir à Madame Nicole THOMAS, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN
- Absent(s) : Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Docteur Yves LE TALLEC
- Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

N° CP/2018/333 - 06020 - Partenariat
Proposition d'attribution de subventions et d'approbation de projets de contrats de parrainage à conclure avec les radios associatives "Azur FM", "Radio Judaïca", "Accent 4" et "RBS"

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide de parrainer :

- les émissions radiophoniques de l'association Culture et expression locale exploitant un service radiophonique dénommé "Radio Azur FM" et, à ce titre, d'attribuer une subvention d'un montant de 8 640 € à cette association, pour l'année 2018 ;
- les émissions radiophoniques de l'association strasbourgeoise de diffusion de la culture juive exploitant un service radiophonique dénommé «Radio Judaïca 102,9 FM» et, à ce titre d'attribuer une subvention de 8 640 € à cette association pour l'année 2018 ;
- les émissions radiophoniques de l'association pour la promotion de la musique classique exploitant un service radiophonique dénommé "Accent 4" et, à ce titre, d'attribuer une subvention de 5 400 € à cette association, pour l'année 2018 ;
- l'association APRODIL exploitant un service de radiodiffusion dénommée « RBS » et, à ce titre, d'attribuer une subvention de 5 000 € à cette association, pour l'année 2018 ;

La Commission Permanente approuve par ailleurs les termes des quatre projets de contrats de parrainage à conclure pour l'année 2018 entre le Département du Bas-Rhin et l'association Culture et expression locale, l'association strasbourgeoise de diffusion de la culture juive, l'association pour la promotion de la musique classique, l'association APRODIL respectivement pour les émissions des radios associatives "Radio Azur FM", "Radio Judaïca 102,9 FM", "Accent 4" et "RBS", tels que joints en annexe à la présente délibération ;

Elle autorise en outre son président à signer ces quatre contrats de parrainage.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181001-lmc1120288-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 05/10/18